Année scolaire 1997-1998

Études sociales 30 Bulletin d'information

Programme des examens en vue du diplôme

Priorité aux élèves!
Student Evaluation

Alberta
EDUCATION

300.076
E88
1997/
1998
CDPCOLSP

EX LIBRIS
UNIVERSITATIS
ALBERTENSIS

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	✓
Enseignants	✓ *d'Études sociales 30*
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Diffusion : les directeurs généraux • les directeurs d'école et les enseignants • Alberta Teachers' Association • les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation • le public, sur demande.

Droits de reproduction 1997, la Couronne du chef de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Student Evaluation Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de ce bulletin en téléphonant à la Student Evaluation Branch, au 403-427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez le 310-0000.

Les éducateurs de l'Alberta** peuvent reproduire ce document ou des parties de ce document **à des fins éducatives.

On peut trouver ce document sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Table des matières

Page 1 *But du bulletin*

Page 2 *Dates importantes pendant l'année scolaire 1997–1998*

Administration de l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme
Notation de l'examen

Page 3 *Renseignements importants*

Administrations supplémentaires des examens en vue du diplôme
Examens à l'ordinateur
Nouvelle notation de l'examen à la demande de l'élève
Nouvelle présentation à l'examen à la demande de l'élève
Enfants nécessitant des services de protection
Le plagiat
Renseignements pour les correcteurs
Conception et élaboration des examens
Ateliers et rencontres

Page 7 *Documents de référence*

Guide pour les élèves
Échantillons du travail écrit des élèves
Rapports des examinateurs
Rapports destinés aux écoles et aux conseils scolaires
Rapports annuels
General Information Bulletin
Examens antérieurs

Page 11 *Partie A : Choix multiple*

Description et plan d'ensemble de l'examen
Question type
Suggestions à l'intention des élèves pour répondre aux questions à choix multiple

Page 15 *Partie B : Rédaction*

Description et plan d'ensemble de l'examen
Exemple de page de directives
Exemple de sujets de rédaction
Critères de notation pour l'année 1997–1998
Suggestions à l'intention des élèves pour écrire la dissertation

Page 27 *Standards en Études sociales 30*

Objectifs du cours
Standards de rendement

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

But du bulletin

Ce bulletin fournit aux élèves et aux enseignants des renseignements sur les examens d'Études sociales 30 en vue du diplôme prévus pour l'année scolaire 1997–1998. Il sera mis à jour en septembre 1998.

Nous encourageons les enseignants à faire connaître le contenu de ce bulletin à leurs élèves, en particulier les sections *Renseignements importants* et *Suggestions à l'intention des élèves*, ainsi que les critères de notation.

Ce bulletin comprend

- la description des examens d'Études sociales 30 en vue du diplôme qui seront administrés en janvier, avril, juin et août 1998
- les objectifs évalués
- le plan d'ensemble des deux parties *Choix multiple* et *Rédaction*
- les critères de notation qui guideront les correcteurs dans la notation des examens en 1998
- des suggestions à l'intention des élèves pour écrire la dissertation
- la description du standard acceptable et du standard d'excellence

Le document *Priorité aux élèves, Guide pour les élèves qui se préparent pour l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme* contient des renseignements importants que vous pouvez partager avec vos élèves.

Les enseignants peuvent aussi se reporter au document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program (1997–1998)* qui fournit de plus amples renseignements sur l'administration des examens en vue du diplôme pendant l'année scolaire 1997–1998.

Ce bulletin, le document *Priorité aux élèves* et le document *General Information Bulletin* sont envoyés à tous les directeurs d'école secondaire—2e cycle de l'Alberta et sont également mis à votre disposition sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Prière d'adresser vos questions ou vos commentaires à propos de ce bulletin à :

Elana J. Scraba, Assistant Director
Humanities Diploma Examinations
Courrier électronique :
escraba@edc.gov.ab.ca

Barry Jonas
Social Studies 30 Examination Manager
Courrier électronique :
bjonas@edc.gov.ab.ca

Student Evaluation Branch
Alberta Education
Devonian Building, West Tower
11160 Jasper Avenue
Edmonton, AB T5K 0L2

Téléphone: 403-427-0010
Télécopieur : 403-422-4200

Pour téléphoner sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez le 310-0000.

Dates importantes pendant l'année scolaire 1997-1998

Administration de l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme

L'examen est conçu pour être fait en deux heures et demie. Cependant, les élèves pourront bénéficier de 3 heures pour faire l'examen. Les examinateurs seront là durant tout ce temps.

Date	*Heure*
Vendredi, 23 janvier 1998	9 h – 11 h 30
Lundi, 20 avril 1998	9 h – 11 h 30
Lundi, 22 juin 1998	9 h – 11 h 30
Mardi, 11 août 1998	9 h – 11 h 30

Veuillez consulter le document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program*, pour le calendrier complet des examens en vue du diplôme pour toutes les matières.

Notation de l'examen

La notation de l'examen aura lieu peu après la date d'administration.

Au début de septembre, la Student Evaluation Branch envoie une lettre aux directeurs généraux leur demandant de recommander des correcteurs. Cette lettre contient aussi les dates de notation de l'examen.

Avant chaque session de notation, le personnel de la Student Evaluation Branch communiquera avec les correcteurs recommandés pour confirmer leur participation, les dates et les heures précises de la session de notation.

Renseignements importants

Administrations supplémentaires d'examens en vue du diplôme

Pour satisfaire aux besoins des élèves d'une manière plus efficace, Alberta Education est en train d'augmenter le nombre d'administrations des examens en vue du diplôme. Pour l'année scolaire 1997–1998, voici les examens en vue du diplôme qui seront administrés en novembre et en avril, en plus des examens déjà offerts en janvier, juin et août.

Mardi, 4 novembre 1997	9 h–11 h 30	English 30 Part A English 33 Part A
Mercredi, 5 novembre 1997	9 h–11 h	English 30 Part B English 33 Part B
	13 h–15 h 30	Chimie 30
Jeudi, 6 novembre1997	9 h–11 h 30	Mathématiques 30 Mathématiques 33
Lundi, 20 avril 1998	9 h–11 h 30	Études sociales 30 Études sociales 33
	13 h–15 h 30	Physique 30
Mardi, 21 avril 1998	9 h–11 h 30	Biologie 30

Les examens de novembre et d'avril seront accessibles seulement aux élèves qui auront des notes attribuées par leur école pour le cours en question et à des personnes ayant le statut d'étudiant adulte.

Tous les élèves doivent s'inscrire à l'avance pour passer des examens en vue du diplôme en novembre et en avril. Les élèves qui ne se seront pas inscrits à l'avance ne seront pas admis. Ils devraient contacter le directeur de leur école pour obtenir des formulaires d'inscription et pour apprendre l'adresse du centre d'examens le plus proche. Les dates limites pour les examens de novembre et d'avril sont respectivement le 10 octobre 1997 et le 26 mars 1998.

Examens à l'ordinateur

Les élèves qui ont l'habitude d'utiliser le traitement de texte pourront choisir de taper leur dissertation à l'ordinateur pourvu que les écoles se conforment aux directives énoncées dans le document révisé (1997–1998) *Interim Policy for Writing Diploma Examinations with Word Processors, July 1997*. Les élèves qui se servent du traitement de texte ont la permission de se servir des «outils» standard de traitement de texte (ex : le contrôle orthographique) compris dans le logiciel de l'école. Veuillez vous référer à la page 16 pour un exemple de nouvelle page de directives. La politique relative à l'utilisation du traitement de texte figure en entier dans le document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program* (1997–1998). **Veuillez noter qu'il s'agit d'une politique révisée pour l'année scolaire 1997–1998, qui remplace toute autre version antérieure.**

Nouvelle notation de l'examen à la demande de l'élève

Les élèves pourront demander que leurs examens en vue du diplôme fassent l'objet d'une nouvelle notation. Avant de faire cette demande, les élèves devraient consulter le *Diploma Examination Results Statement* pour apprendre la répartition de leurs notes. La note reçue aux questions à correction mécanographique ne changera probablement pas à la suite d'une nouvelle notation, mais la note aux questions à réponse écrite pourrait changer quelque peu. Les élèves devraient se rappeler que la note reçue lors de la nouvelle notation sera leur note finale, qu'elle soit *supérieure* ou *inférieure* à la note originale.

Les élèves qui décident de demander une nouvelle notation doivent s'assurer que leur demande soit reçue avant la date limite mentionnée dans l'énoncé des résultats. Les frais à payer pour une nouvelle notation se montent à 26,75 $, y compris la TPS. Si la nouvelle notation donne lieu à une note supérieure de 5 % ou plus à la note originale, les frais de recomptage seront remboursés à l'élève.

Nouvelle présentation à l'examen à la demande de l'élève

Les élèves pourront passer de nouveau un examen en vue du diplôme lors de n'importe quelle des sessions régulières d'examens. Les frais pour passer de nouveau chaque examen se montent à 26,75 $, y compris la TPS. Veuillez noter que ces frais s'appliquent autant aux élèves qui suivent le cours à nouveau qu'à ceux qui choisissent de se présenter à l'examen seulement. Les élèves devront s'adresser à la Student Evaluation Branch avant les dates ci-dessous pour pouvoir passer les examens en vue du diplôme.

Session d'examen	**Date limite de demande**
Janvier 1998	14 novembre 1997
Avril 1998	26 mars 1998
Juin 1998	29 avril 1998

(Pour de plus amples renseignements, prière de se reporter au *General Information Bulletin.*)

Enfants nécessitant des services de protection

Si un élève âgé de moins de 18 ans indique dans ses réponses qu'il est victime de mauvais traitements physiques ou sexuels, les correcteurs sont obligés *par la loi* de remettre sa copie aux Services sociaux. Les Services sociaux doivent examiner les situations qui suggèrent que certains enfants pourraient avoir besoin de protection.

Le plagiat

Les exemples de réponses du document *Échantillons du travail écrit des élèves* sont donnés seulement dans des buts éducatifs. Si un élève mémorise des parties de ces réponses ou n'importe quel autre exemple de dissertation et qu'il les utilise dans la Partie B, il se rendra coupable de plagiat et de violation du règlement.

Renseignements pour les correcteurs

La *Partie B : Rédaction* sera notée par des enseignants d'Études sociales 30 choisis parmi ceux qui auront été recommandés à la Student Evaluation Branch par leur directeur général.

Qualifications professionnelles

Pour être recommandés comme correcteurs, les enseignants doivent avoir enseigné le cours d'Études sociales 30 pendant deux années ou plus (ou quatre semestres), enseigner cette matière pendant l'année en cours et détenir un brevet professionnel d'enseignement permanent.

Dates de recommandation

Les enseignants qui souhaitent être recommandés comme correcteurs devraient contacter leur directeur général avant les dates suivantes :

Session d'examen	Contacter le directeur général avant
Janvier 1998	le 1er octobre 1997
Juin & Août 1998	le 1er mars 1998

Les correcteurs pour les sessions d'examen de novembre et d'avril seront choisis parmi les noms recommandés par les directeurs généraux.

Critères de sélection

Le nombre d'enseignants recommandés par les directeurs généraux dépasse celui dont la Student Evaluation Branch a besoin pour une session de notation. Les enseignants sont sélectionnés comme correcteurs pour une session de notation selon les critères suivants :

- l'expérience comme correcteur (généralement, on donne la priorité aux correcteurs débutants)
- la représentation régionale (par zones, conseils scolaires et écoles)
- la représentation proportionnelle (environ un correcteur pour 80 élèves)
- l'équilibre hommes/femmes
- les habiletés prouvées auparavant

Les enseignants qui enseignent Études sociales 30 et 33 devraient indiquer clairement l'examen qu'ils préfèrent noter.

Conception et élaboration des examens

Les enseignants choisis parmi ceux recommandés par les directeurs généraux participent à deux stades importants du processus de conception et élaboration des examens, à savoir la rédaction de questions et les tests expérimentaux. Les comités de rédaction de questions se réunissent tout au long de l'année scolaire pour rédiger des questions qui, par la suite, feront partie des examens en vue du diplôme. Les tests expérimentaux, qui sont administrés vers la fin de chaque semestre, donnent aux élèves et aux enseignants l'occasion de se familiariser avec le genre de questions qu'ils retrouvent dans les examens en vue du diplôme.

Ateliers et rencontres

Lors des congrès des enseignants de l'ATA et du congrès annuel d'Études sociales, le personnel de la Student Evaluation Branch sera disponible pour organiser des ateliers ou des discussions au sujet des examens en vue du diplôme, de l'interprétation des résultats à ces examens ou d'autres questions relatives aux examens. Pour des renseignements ou pour réserver d'avance les services des conférenciers, prière de s'adresser à Elana Scraba au 403-427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composer le 310-0000.

Documents de référence

Guide pour les élèves

Dans chaque école secondaire 2e cycle, les élèves auront à leur disposition un document intitulé *Priorité aux élèves, Guide pour les élèves qui se préparent pour l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme*. Ce document, qui sera mis à votre disposition sur Internet au http://ednet.edc.gov.ab.ca, comprend des suggestions pour les élèves relatives à leur préparation en vue de l'examen et à la façon de répondre aux questions de l'examen. La Student Evaluation Branch recommande aux élèves et aux enseignants de passer en revue ce document au début de l'année scolaire pour pouvoir mieux se préparer en vue de l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme. Ce document sera également utile aux parents.

Échantillons du travail écrit des élèves

Le document intitulé *Samples of Student Writing* le plus récent (1995) peut être utilisé par les enseignants en salle de classe pour illustrer les standards provinciaux en Études sociales 30. Ce document inclut :

- les critères de notation et les sujets de dissertation de janvier 1995
- des copies accompagnées de commentaires, utilisées pour exemplifier les critères de notation d'un «3 Satisfaisant», «4 Compétent» et «5 Supérieur» dans la session de notation de janvier 1995

Des exemplaires supplémentaires de ce document (numéro de commande 308660–01, au coût de 3,95 $ + TPS par livret) peuvent être obtenus en s'adressant au

Learning Resources Distributing Centre
12360-142 Street, Edmonton, AB T5L 4X9
Téléphone : 403-427-5775 (sans frais 310-0000)
Télécopieur : 403-422-9750

Rapports des examinateurs

Après la session de janvier et celle de juin, la Student Evaluation Branch envoie des exemplaires de *Social Studies 30 Examiners' Report* à toutes les écoles secondaires 2e cycle en Alberta. À ce moment là, ce rapport est aussi mis à la disposition du public sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Le *Examiners' Report* comprend :

- les résultats d'examen au niveau de la province
- les commentaires des examinateurs sur le rendement des élèves dans la Partie A et la Partie B de l'examen
- un plan d'ensemble détaillé de la Partie A et la classification de toutes les questions à choix multiple selon les catégories de notation
- la clé de correction et le niveau de difficulté pour chaque question à choix multiple de la Partie A
- des exemples de questions d'examen suivis de commentaires

Le *Examiners' Report* fournit des renseignements importants pour les enseignants qui veulent interpréter les résultats des élèves de leur école, par rapport aux résultats provinciaux, comme moyen continu d'évaluation de leurs programmes.

Rapports destinés aux écoles et aux conseils scolaires

Après la session de janvier et celle de juin, on met à la disposition des écoles et des conseils scolaires des rapports statistiques portant sur le rendement des élèves de chaque école et conseil scolaire. Ces rapports sont accessibles par l'entremise d'un réseau commuté au sein du département d'échanges d'information sur l'éducation et contiennent des renseignements détaillés sur le rendement des élèves de chaque école et conseil scolaire aux examens en vue du diplôme. Ces données peuvent aider les enseignants à réfléchir aux domaines du programme où leurs élèves ont réussi et aux domaines où le rendement de leurs élèves a été faible.

Rapports annuels

Chaque année, la Student Evaluation Branch produit un rapport intitulé *Annual Report, Diploma Examinations Program*. Ce rapport contient des renseignements sur les résultats obtenus par tous les élèves qui ont passé des examens en vue du diplôme pendant l'année scolaire précédente. Il comprend aussi des études particulières sur des thèmes d'intérêt.

Chacune de ces études intéressera les enseignants qui désirent interpréter les résultats de leurs élèves aux examens en vue du diplôme.

Programme des examens en vue du diplôme	
Année	**Sujet des études**
1989–90	Comparaison du rendement atteint dans divers cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1990–91	Différentes voies menant à la réussite aux cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1991–92	Taux de participation aux cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1992–93	Application des règles d'usage de la langue
1993–94	Taux de participation au fil des ans
1994–95	Diminution du nombre d'élèves inscrits en 12e année—évaluation préliminaire
1995–96	Différences de rendement chez les filles et les garçons à l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme—Juin 1996

Le rapport annuel pour l'année scolaire 1995–1996 est mis à votre disposition sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

General Information Bulletin

Chaque année, en septembre, la Student Evaluation Branch envoie des exemplaires du *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program* à tous les directeurs généraux et directeurs d'école secondaire 2e cycle et le poste aussi sur Internet au http://ednet.edc.gov.ab.ca. Ce bulletin comprend des renseignements, des dates, des politiques et le règlement ayant trait à l'administration de tous les examens en vue du diplôme pour l'année scolaire en cours.

Les enseignants et les élèves qui ont des questions concernant les conditions d'administration de parties des examens, les détails de la politique relative aux ordinateurs, les dispositions spéciales visant les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des déficiences physiques et qui veulent passer les examens en vue du diplôme, les dates d'administration des examens, et les définitions des étudiants adultes, devraient consulter ce bulletin.

Examens antérieurs

Les examens antérieurs d'Études sociales 30 en vue du diplôme de janvier et de juin sont disponibles sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca. On peut également acheter ces examens au coût de 2,75 $ + TPS au :

Learning Resources Distributing Centre,
12360-142 Street, Edmonton, AB T5L 4X9
Téléphone : 403-427-5775 (sans frais 310-0000)
Télécopieur : 403-422-9750

Les enseignants et les élèves devraient faire attention à ce qu'ils ne consultent pas d'examens qui ont été administrés avant 1993.

Partie A : Choix multiple

Description et plan d'ensemble de l'examen

Les questions sont basées sur les généralisations, les connaissances essentielles, les concepts et les faits connexes du Sujet A et du Sujet B du *Programme d'études*.

La *Partie A : Choix multiple* de l'examen demande aux élèves d'aller au-delà du simple rappel de l'information et d'appliquer leurs connaissances et habiletés reliées aux processus mentaux. Les élèves doivent démontrer qu'ils comprennent les concepts des études sociales; qu'ils saisissent les relations historiques, politiques et économiques; et qu'ils peuvent interpréter et évaluer de l'information et des idées en études sociales.

Les questions à choix multiple demandent aux élèves de démontrer leur connaissance et leur compréhension du contenu des études sociales et d'appliquer les habiletés reliées aux processus mentaux à cette base des connaissances. Presque tous les types de questions exigent le rappel de connaissances et l'application de processus mentaux; certaines questions sont relativement simples et d'autres sont très complexes. Le niveau de difficulté varie d'une question à l'autre tout comme le mélange de connaissances et d'habiletés nécessaires pour répondre à chaque question.

La *Partie A : Choix multiple* vaut 70 points, un point pour chaque question à choix multiple. Chaque question peut être classifiée de deux façons : selon le sujet du programme d'études qu'on est en train d'examiner et selon les objectifs de connaissances et d'habiletés nécessaires pour répondre à la question. Le plan d'ensemble suivant illustre la répartition des questions conformément à ces classifications.

Plan d'ensemble *Examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme*	Classification des questions par sujet		
	Sujet A : Systèmes politiques et et économiques	**Sujet B : Interaction mondiale au XXe siècle**	
Partie A : Choix multiple ***(70 % de la note totale d'examen)***	Les questions de l'examen demandent aux élèves de connaître et d'appliquer les faits, les concepts, les généralisations et les connaissances essentielles reliés aux systèmes politiques et économiques mondiaux, en théorie et en pratique, tels qu'ils sont présentés dans le *Programme d'études*.	Les questions de l'examen demandent aux élèves de connaître et d'appliquer les faits, les concepts, les généralisations et les connaissances essentielles reliés à l'interaction entre les nations depuis la Première Guerre mondiale tels qu'ils sont présentés dans le *Programme d'études*.	
Les questions de l'examen en vue du diplôme demandent aux élèves de montrer leurs connaissances en études sociales et d'appliquer les habiletés acquises en études soeiales à cette base de connaissances. Les catégories de notation ci-dessous définissent les différents types de questions utilisés dans l'examen et les catégories selon lesquelles l'information sera rapportée.	L'organisation des concepts clés tels que • la démocratie • la dictature • l'économie mixte • l'économie à entreprise privée • l'économie à entreprise publique sera reflétée dans les questions de l'examen.	L'organisation des concepts clés tels que • le nationalisme • l'équilibre des forces • l'affrontement • la coopération • l'internationalisme sera reflétée dans les questions de l'examen.	
Classification des questions selon les connaissances et les habiletés			
Compréhension de l'information et des idées Ces questions demandent aux élèves de démontrer leurs connaissances et leur compréhension des généralisations, des concepts clés et des faits reliés au contenu des études sociales.	11–12 questions	11–12 questions	23–24 %
Interprétation et analyse de l'information et des idées Ces questions demandent aux élèves de démontrer et d'appliquer leurs connaissances en études sociales et d'analyser et d'interpréter de l'information et des idées.	11–12 questions	11–12 questions	23–24 %
Synthèse et évaluation de l'information et des idées Ces questions demandent aux élèves de démontrer et d'appliquer leurs connaissances en études sociales en synthétisant de l'information et des idées et en évaluant leur véridicité et leur valeur.	11–12 questions	11–12 questions	23–24 %
Pourcentage des questions	35 %	35 %	70 %

Question type

Mesures prises par le gouvernement dans une économie de marché

1. Diminuer l'impôt sur le revenu des particuliers
2. Réduire les prestations de sécurité sociale
3. Fournir des mesures d'incitation fiscales pour les les entreprises privées
4. Baisser les taux d'intérêt pour les prêts aux entreprises
5. Diminuer la nationalisation des industries

1. Par ces mesures, le gouvernement se propose principalement de

* **A.** relancer une économie stagnante
B. baisser l'apport des investissements étrangers
C. combattre les effets d'une inflation élevée
D. réduire le taux de la production nationale

Cette question évalue dans quelle mesure les élèves comprennent la motivation d'un gouvernement à prendre certaines mesures qui affectent l'économie. La question demande aux élèves d'avoir une base de connaissances en sciences économiques et de comprendre des concepts tels que l'économie de marché, les taux de prêt, les mesures d'incitation fiscales et la nationalisation des industries.

Les élèves doivent comprendre que les mesures énumérées, prises dans leur ensemble, auront un impact sur l'économie; ils doivent estimer cet impact. La question leur demande de choisir la raison sous-jacente à ces mesures gouvernementales; c'est-à-dire, quel problème le gouvernement veut-il résoudre en prenant ces mesures?

La question exige la connaissance, l'analyse et la synthèse de l'information et des idées et la compréhension des principes économiques.

On recommande aux enseignants d'être prudents quand ils utilisent les questions types. Les questions de rappel et les questions plus simples ne reflètent pas avec précision la complexité des connaissances et des habiletés rattachées aux questions de l'examen en vue du diplôme. Les enseignants peuvent se servir de plusieurs questions des examens en vue du diplôme de 1991 à 1997. On présente aussi des exemples de questions dans le *Examiners' Report*.

Suggestions à l'intention des élèves pour répondre aux questions à choix multiple

Les questions à choix multiple dans l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme sont rédigées très soigneusement pour évaluer les connaissances et les habiletés reliées aux processus mentaux des élèves. Voici quelques suggestions qui pourraient vous aider à démontrer vos connaissances et vos habiletés :

- Lisez le texte (citations, cartes, tableaux ou dessins) très attentivement et réfléchissez *avant* de répondre aux questions à choix multiple.

- Quand vous répondez à des questions qui vous demandent de donner «la meilleure réponse», lisez attentivement **les quatre choix de réponse** (A, B, C et D) avant de choisir la réponse qui est **la meilleure** à votre avis. Ces questions sont conçues pour vérifier votre jugement. Les questions incluront un qualificatif en caractères gras tel que **le meilleur**, **le plus**, **surtout** ou **principalement**. Souvent, les quatre choix sont corrects dans une certaine mesure, mais un d'entre eux est le meilleur dans le contexte de la question; par exemple, la meilleure réponse est plus fortement appuyée par une source de données.

- Travaillez à partir de connaissances partielles, le cas échéant. Si la bonne réponse ou la meilleure réponse ne vous semble pas immédiatement évidente, vous voudrez peut-être éliminer les réponses qui semblent être les plus erronées et ensuite, utiliser votre jugement pour choisir une réponse parmi celles qui restent.

- Prévoyez bien l'emploi de votre temps pour que vous puissiez **vérifier votre travail**. Vous pourrez découvrir que vous avez oublié de répondre à une question ou qu'après avoir terminé l'examen, vous connaissez la réponse à une question que vous aviez laissée de côté.

Partie B : Rédaction

Description et plan d'ensemble de l'examen

La partie *Rédaction* vaut 30 % de la note totale d'examen. On demande aux élèves d'écrire une dissertation complète et cohérente dans laquelle ils discutent de l'importance et de la complexité d'une question, et de défendre leur position d'une façon logique en donnant des preuves pertinentes pour appuyer leur position.

Plan d'ensemble
Examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme

Partie B : Rédaction
(30 % de la note totale d'examen)

Attentes pour la dissertation	Catégorie de notation	Points accordés
Les élèves doivent montrer qu'ils comprennent la question à l'étude et défendre leur position d'une façon logique en donnant des preuves pertinentes pour appuyer leur position. Leurs arguments devraient être persuasifs et faire ressortir une pensée logique. Les élèves doivent utiliser des habiletés de pensée critique et créative et montrer la complexité et l'indépendance de leur pensée.	**1. Exploration de la question à l'étude** Les élèves explorent la question à l'étude en montrant qu'ils en comprennent la signification et la complexité tout au long de leur dissertation.	5
	2. Défense d'une position Les élèves adoptent une position sur la question à l'étude et la défendent en développant et en organisant des arguments logiques et persuasifs.	10
	3. Qualité des exemples Les élèves choisissent et développent avec exactitude des exemples pertinents en études sociales qu'ils utilisent pour appuyer leur position.	10
	4. Qualité de la langue et de l'expression Les élèves communiquent clairement et efficacement en maîtrisant la syntaxe, les règles d'usage de la langue et le vocabulaire, y compris la terminologie propre aux études sociales.	5
	Total	30

Exemple de page de directives

Études sociales 30
Partie B: Rédaction

Description

La Partie B consiste en une dissertation qui vaut 30 % de la note totale de l'examen.

Vous devez **prendre** et **défendre** une position sur une des deux questions présentées, soit le Sujet A **ou** le Sujet B. Si vous traitez les deux sujets, **seul** le premier sera noté.

Évaluation

Votre dissertation sera évaluée selon les quatre critères suivants :

- Exploration de la question à l'étude
- Défense d'une position
- Qualité des exemples
- Qualité de la langue et de l'expression

Directives

- Utilisez un stylo à encre bleue ou noire pour écrire votre dissertation.
- N'oubliez pas d'indiquer le sujet que vous avez choisi à l'endroit prévu au dos du livret.

Directives pour les élèves qui utilisent le traitement de texte

- Utilisez des caractères de taille 12 ou plus tels que Times, New York ou Courier. Votre copie au propre doit être à double interligne.
- Agrafez votre copie au propre imprimée à la page indiquée dans ce livret. Faites des changements directement sur la copie imprimée. Remettez tout votre travail à l'examinateur.
- Indiquez, dans l'espace fourni au dos du livret, que vous y avez joint des pages imprimées.

Rappels

- **Faites** un plan.
- **Concentrez-vous** sur la question à l'étude.
- **Établissez** une position ou une thèse claire qui donnera une ligne directrice et de l'unité à votre dissertation.
- **Structurez** votre dissertation de façon à défendre votre position le mieux possible.
- **Défendez** votre position avec des preuves à l'appui, tirées de vos connaissances en études sociales.
- **Relisez** et **corrigez** votre travail.
- **Faites des changements** directement sur la copie au propre.

Les pages suivantes sont prévues pour le brouillon et pour la copie au propre.

Exemple de sujets de dissertation

Rédaction—Sujets de dissertation

Choisissez **un** des sujets suivants pour votre dissertation. N'oubliez pas d'indiquer le sujet que vous avez choisi au dos du livret.

Sujet A

Il y a des gens qui croient que lors de crises politiques ou économiques significatives dans un pays, le gouvernement est justifié de limiter les droits et les libertés de ses citoyens. D'autres gens croient que les gouvernements ne sont jamais et en aucun cas justifiés de limiter les droits et les libertés des citoyens.

Les gouvernements devraient-ils limiter les droits et les libertés des citoyens lors de crises nationales?

Dans une dissertation, prenez une position sur cette question et défendez-la.

ou

Sujet B

Certains leaders politiques du XXe siècle croient que la diplomatie et la médiation devraient être les moyens principaux pour empêcher ou pour résoudre un conflit entre les pays. D'autres leaders politiques croient que la diplomatie et la médiation ont un pouvoir limité d'empêcher ou de résoudre un conflit.

Dans quelle mesure devrait-on utiliser la diplomatie et la médiation pour empêcher ou pour résoudre un conflit entre les pays?

Dans une dissertation, prenez une position sur cette question et défendez-la.

Critères de notation pour l'année scolaire 1997–1998

On rappelle aux correcteurs que les élèves ont écrit dans des conditions d'examen et qu'ils ont en fin de compte rédigé une première ébauche de leur dissertation.

1. Exploration de la question à l'étude (5 points)

Les élèves explorent la question à l'étude en montrant qu'ils en comprennent la signification et la complexité tout au long de leur dissertation.

	Questions clés
1. Compréhension de la profondeur et de l'ampleur de la question	• Est-ce que l'élève montre qu'il comprend la question?
2. Réflexion	• Est-ce que l'élève reconnaît l'importance de la question et sa signification dans un contexte historique et/ou contemporain? • Est-ce que l'élève réalise la complexité de la question? • Est-ce que l'élève établit un contexte approprié et significatif pour la position prise?

1. Exploration de la question à l'étude (5 points)

5	**Supérieur**: L'exploration de la question montre du discernement et de la maturité. L'examen réfléchi du sens et de la complexité de la question est fait de façon globale. Le contexte établi révèle une compréhension profonde et une assimilation à fond de la question.
4	**Compétent** : L'exploration de la question est claire et bien dirigée. L'examen du sens et de la complexité de la question est fait de façon compétente. Le contexte établi reflète une bonne compréhension de la question.
3	**Satisfaisant** : L'exploration de la question est simple et conventionnelle. L'examen du sens et de la complexité de la question est fait de façon appropriée mais souvent généralisée. Le contexte établi reflète une assez bonne compréhension de la question.
2	**Limité** : L'exploration de la question est incomplète ou pas assez élaborée. L'examen du sens et de la complexité de la question est superficiel et pas assez étendu. Le contexte établi peut être difficile à discerner, révélant une compréhension vague ou confuse de la question.
1	**Faible** : L'exploration de la question est minimale. L'examen du sens et de la complexité de la question est incohérent, inexact ou extrêmement vague. Le contexte établi est difficile ou impossible à déterminer, révélant une compréhension minimale de la question. Le préambule de la dissertation a été copié mais il n'est pas élaboré.
INS	**Insuffisant** est une catégorie spéciale. Ce n'est pas un indicateur de qualité. Il faudrait l'accorder aux copies qui ne contiennent pas d'essai visible d'avoir examiné le sujet proposé ou qui sont trop brèves pour qu'on puisse y évaluer toute autre catégorie de notation.

2. *Défense d'une position (10 points)*

Les élèves adoptent une position sur la question à l'étude et la défendent en développant et en organisant des arguments logiques et persuasifs.

	Questions clés
1. Preuve d'une position	• Est-ce que l'élève présente une position claire par rapport à la question à l'étude? • Est-ce que l'élève examine la question de façon constante?
2. Logique et pouvoir de persuasion	• Est-ce que l'élève choisit des preuves pertinentes pour défendre sa position? • Est-ce que l'élève établit un rapport entre les preuves choisies et la position prise? • Est-ce que l'élève fait appel à des connaissances historiques ou contemporaines bien choisies et pertinentes pour élaborer et soutenir la position prise plutôt que de répéter de l'information et des faits mémorisés dans l'espoir évident que ces faits pourraient appuyer une position? • Est-ce que l'élève base ses arguments sur la raison, la conviction et ses connaissances plutôt que sur des croyances non vérifiées et/ou sur des assertions non confirmées? • Est-ce que l'élève base ses arguments sur des hypothèses et des prémisses valables qui soutiennent la crédibilité des conclusions? • De quelle profondeur l'élève fait-il preuve dans l'analyse et l'élaboration de la question à l'étude? • Est-ce que l'élève regroupe des arguments qui ont un lien entre eux? • Est-ce que l'élève rédige sa dissertation de façon logique et cohérente? Est-ce que l'élève a évité les digressions et les répétitions, et le manque de pertinence?

2. *Défense d'une position (10 points)*

5	**Supérieur** : La défense de la position est basée sur des arguments bien pesés, persuasifs et logiques qui révèlent un élève sûr de lui. Les arguments présentés sont logiques et puissants, faisant preuve de maturité, perspicacité et/ou originalité. Les preuves choisies sont réfléchies et judicieuses, servant à justifier les arguments élaborés et la position prise. Tout au long du travail, il y a un rapport étroit et soutenu entre la position prise, les arguments et les preuves choisies. Le contenu est présenté et dirigé de façon à renforcer de manière convaincante l'argumentation de l'élève.
4	**Compétent** : La défense de la position est basée sur des arguments bien pesés. Les arguments présentés sont logiques et développés avec compétence. Les preuves choisies sont appropriées, servant à appuyer les arguments donnés et la position prise. Il y a un rapport clair entre la position prise, les arguments et les preuves choisies. Le contenu est présenté de façon à rendre l'argumentation de l'élève très claire.
3	**Satisfaisant** : La défense de la position est basée sur un ou plusieurs arguments pertinents. Bien que les arguments soient généralement bien pesés, ils peuvent manquer de persuasion et de logique. Les preuves choisies appuient de façon appropriée les arguments présentés et la position prise. Un rapport est généralement établi entre la position prise, les arguments et les preuves choisies. Le contenu est présenté de façon à rendre l'argumentation de l'élève généralement claire.
2	**Limité** : La défense de la position est basée sur de simples affirmations plutôt que sur le développement d'idées ou d'arguments d'appui. Si des arguments sont présentés, ils ont une logique discutable ou sont répétitifs, imprécis, contradictoires, simplistes ou basés sur une conviction non vérifiée. Les preuves choisies peuvent se rapporter à la question à l'étude, mais peuvent n'avoir aucun lien avec les arguments présentés ou avec la position prise. Le rapport entre la position prise, les arguments et les preuves choisies peut être difficile à identifier. Le contenu est présenté de façon à rendre l'argumentation de l'élève contradictoire, vague ou répétitive.
1	**Faible** : La défense de la position est faible, c'est-à-dire que la position prise est difficile à identifier **ou** qu'il y a peu ou pas d'effort pour la défendre. L'élève a si mal interprété la question que les arguments et les preuves présentés sont reliés à la position prise, mais ne sont pas reliés à la question à l'étude. Les preuves choisies peuvent être appliquées de façon incorrecte au développement de tout argument d'appui ou à la position prise. Le contenu est mal organisé et laisse des doutes sur l'intention de l'élève.

3. *Qualité des exemples (10 points)*

Les élèves choisissent et développent avec exactitude des exemples pertinents tirés des études sociales qu'ils utilisent comme preuves à l'appui de leur position.

	Questions clés
1. Exactitude	• Dans quelle mesure l'information contenue dans les exemples choisis est-elle vérifiable ou exacte dans les faits? • Est-ce que l'information présentée reflète des perceptions de la réalité qui peuvent être soutenues?
2. Étendue et profondeur des connaissances	• Jusqu'à quel point est-ce que l'élève montre l'étendue et la profondeur de ses connaissances en développant des exemples précis ou en mettant en pratique une gamme d'exemples pertinents? • Est-ce que l'élève emploie l'information contenue dans les exemples pour préciser ses jugements, formuler des hypothèses ou spéculer sur l'inconnu?

À noter : Les exemples tirés du contenu des études sociales peuvent être historiques et/ou contemporains, et porter sur le Canada et/ou d'autres pays. On encourage les élèves à se référer dans leur dissertation à des événements d'actualité quand cela s'avère approprié.

3. *Qualité des exemples (10 points)*

5	**Supérieur** : Les exemples choisis sont complets et précis, révélant une compréhension réfléchie et perspicace du contenu et de son application à la question à l'étude. Les exemples sont pertinents et justes, choisis délibérément et montrent une connaissance poussée du contenu des études sociales.
4	**Compétent** : Les exemples choisis visent un but et sont habituellement précis, révélant une bonne compréhension du contenu et de son application à la question à l'étude. Les exemples sont pertinents et justes, révélant une connaissance solide du contenu des études sociales.
3	**Satisfaisant** : Les exemples choisis sont en grande partie traditionnels, révélant une compréhension adéquate du contenu et de son application à la question à l'étude. Les exemples sont pertinents mais peuvent contenir quelques petites erreurs quant aux faits, ou encore il peut y avoir un mélange d'information pertinente et superflue. La compréhension du contenu des études sociales est plutôt généralisée que spécifique.
2	**Limité** : Les exemples choisis sont généraux ou inadéquats, révélant une compréhension vague du contenu et de son application à la question à l'étude. Les exemples pourraient être pertinents, mais ils contiennent des inexactitudes ou des détails superflus. Le degré de compréhension du contenu des études sociales montre de la confusion ou une simplification excessive.
1	**Faible** : Les exemples choisis sont soit non pertinents ou insuffisants, très généraux ou imprécis, ce qui indique une compréhension médiocre ou presqu'un manque complet de compréhension du contenu et de son application à la question à l'étude. Les exemples contiennent des erreurs majeures et flagrantes, indiquant une compréhension minimale du contenu des études sociales. L'élève a copié certains exemples mot à mot de la section à choix multiple de l'examen sans élaborer, ou il a si mal compris la question que les exemples choisis sont non pertinents.

4. *Qualité de la langue et de l'expression (5 points)*

Les élèves communiquent clairement et efficacement en maîtrisant la syntaxe, les règles d'usage de la langue et le vocabulaire, y compris la terminologie propre aux études sociales.

	Questions clés
1. Syntaxe et vocabulaire	• Est-ce que l'élève emploie une syntaxe et un vocabulaire justes, appropriés et efficaces? («La syntaxe» est la façon dont les mots sont agencés pour former des expressions, des propositions et des phrases. «Le vocabulaire» est l'ensemble des termes utilisés, y compris la terminologie propre aux études sociales.)
2. Règles d'usage de la langue	• Est-ce que l'élève utilise bien la grammaire, l'orthographe, les majuscules et la ponctuation ?

À noter : En notant cette dimension, les correcteurs devraient prendre en considération l'impression globale créée par l'élève ainsi que la proportion d'erreurs par rapport à la complexité et à la longueur de la réponse.

4. *Qualité de la langue et de l'expression (5 points)*

5	**Supérieur** : Le travail montre une bonne organisation et beaucoup d'aisance. Le vocabulaire est approprié et précis. La syntaxe est bonne et variée. L'absence relative d'erreurs est impressionnante vu les circonstances, et les petites erreurs ne nuisent pas à la clarté ou à la précision de la communication.
4	**Compétent** : Le travail montre de la clarté et de l'aisance. Le vocabulaire est approprié et précis. La syntaxe est bonne. De petites erreurs ne nuisent pas à la clarté de la communication.
3	**Satisfaisant** : Le travail est clair. Le vocabulaire est approprié mais plus général que précis. La syntaxe est généralement très simple. Malgré de petites erreurs, l'élève montre un bon usage de la langue.
2	**Limité** : Le travail peut manquer de clarté et/ou de précision. Le vocabulaire est inapproprié et/ou imprécis. La syntaxe est gauche. Les erreurs révèlent une mauvaise maîtrise de la langue.
1	**Faible** : Le travail manque souvent de clarté. Le vocabulaire peut être inexact et imprécis. La syntaxe est embrouillée et incorrecte. Les erreurs nuisent à la communication.

Suggestions à l'intention des élèves pour écrire la dissertation

Pendant plusieurs sessions de notation, nous avons demandé aux correcteurs de nous faire part des conseils qu'ils donneraient à leurs élèves pour la rédaction de la dissertation. Les points suivants représentent un résumé de quelques réponses à notre demande.

Lire d'abord les sujets de dissertation

- Lisez les sujets de dissertation avant de commencer la section à choix multiple.
- Choisissez le sujet à propos duquel vous êtes le mieux informé, non pas celui que vous considérez comme le plus facile ou le plus difficile.
- Ensuite, quand vous répondez aux questions à choix multiple, notez dans votre esprit les questions qui contiennent de l'information ou des idées qui pourraient se référer au sujet de dissertation que vous avez choisi.
- Après avoir répondu aux questions à choix multiple, lisez de nouveau très attentivement le sujet de dissertation et le préambule.

Faire un plan

- Prévoyez bien l'emploi de votre temps.
- Faites le plan de votre dissertation :

  —Rédigez un énoncé clair sur la question à l'étude.
  —Présentez vos idées et vos preuves principales de façon logique pour que le lecteur soit convaincu que votre position est «la meilleure».
  —Discutez du sens et de la complexité de la question.

Organiser et élaborer

- Choisissez et organisez vos arguments, vos idées et vos exemples (preuves) de la façon qui, à votre avis, appuiera **le mieux** votre position sur la question. Vous pouvez et devez, le cas échéant, utiliser des événements actuels.
- Veillez à ce que chaque phrase de votre dissertation contribue au développement de votre argumentation et soit reliée à votre position sur la question.

Relire et corriger

- Relisez et corrigez attentivement votre copie au propre. Faites des corrections directement sur cette copie.

Notation

- N'oubliez pas que votre dissertation sera notée pour

  —la profondeur et la cohérence de l'argumentation et de la position
  —la preuve montrant que vous connaissez et comprenez la complexité de la question
  —l'information pertinente et exacte appuyant votre position

Standards en Études sociales 30

Objectifs du cours

Le cours d'Études sociales 30 s'adresse aux élèves qui s'intéressent à un cours basé sur des idées et des questions portant sur l'histoire, la géographie, la science économique, les autres sciences sociales et les sciences humaines. Le cours vise à préparer les élèves en vue d'études en sciences sociales ou autres disciplines au niveau postsecondaire. Comme tel, le cours exige que les élèves acquièrent des habiletés dans la collecte, l'organisation, l'interprétation, l'analyse, la synthèse et l'évaluation de l'information et des idées, aussi bien que dans la discussion et la rédaction sur des questions politiques, économiques et historiques complexes. Les élèves sont tenus d'acquérir des habiletés reliées aux processus mentaux et de montrer un jugement indépendant et réfléchi. Les élèves qui ne prévoient pas poursuivre des études postsecondaires devraient s'inscrire au cours d'Études sociales 33.

Le cours d'Études sociales 30 développe chez les élèves des habiletés cognitives (l'aptitude à acquérir, évaluer et appliquer l'information), de communication (l'aptitude à exprimer des pensées et des idées oralement et par écrit), de participation (l'aptitude à avoir une interaction efficace avec autrui) et des attitudes positives pour qu'ils aient le désir de poursuivre un apprentissage continu et de devenir des citoyens responsables. Les élèves qui réussissent le cours d'Études sociales 30 ont acquis les généralisations, les connaissances essentielles, les concepts et les faits qui s'y rattachent ainsi que le contenu associé aux objectifs de connaissances du cours.

Standards de rendement

Le *Programme d'études* pour les Études sociales 10–20–30 présente un certain nombre d'objectifs qui sont accompagnés de certaines attentes. La réussite en études sociales est liée à trois domaines de compréhension : une connaissance conceptuelle de la ***chronologie***; une prise de conscience du ***contexte*** de la vie politique, économique, sociale et intellectuelle dans des périodes chronologiques et de l'interaction et de l'évolution de ces domaines avec le temps; et l'acquisition d'**habiletés cognitives** telles que l'interprétation, l'analyse, la synthèse et l'évaluation de faits et d'idées.

Les élèves qui réussissent en Études sociales 30 font preuve de compétence en lecture, rédaction, élocution et réflexion dans la mesure où celles-ci se rapportent aux trois domaines de compréhension cités plus haut. Les élèves sont tenus d'interpréter l'information et d'en faire la synthèse à partir de sources diverses (diagrammes, graphiques, dessins, tableaux, photos ou texte) et d'en tirer des conclusions ou de faire des généralisations sur ces sources. Les élèves sont également tenus d'appliquer des connaissances et des habiletés acquises précédemment pour résoudre des problèmes et aborder des questions de façon rationnelle et responsable.

Standard acceptable

Les élèves qui atteignent le *standard acceptable* en Études sociales 30 reçoivent une note finale d'au moins 50 %. Les élèves qui atteignent ce standard sont capables de situer, organiser et se rappeler l'information appropriée relativement à une tâche précise. Ils peuvent décrire, expliquer et (dans certains cas) appliquer l'information apprise à des situations familières dans un contexte d'études sociales.

Au minimum, ces élèves sont capables de s'exprimer à l'aide d'éléments concrets tirés de leur expérience et de faits mémorisés en montrant un bon usage des règles de la langue; ils sont capables de reconnaître et d'identifier des personnages et des événements historiques importants. Ces élèves peuvent également comprendre des termes et des concepts essentiels tels qu'équilibre des forces, souveraineté, fascisme et démocratie.

Au minimum, les élèves qui atteignent le *standard acceptable* montrent une maîtrise sommaire des habiletés en études sociales, telles que l'interprétation de l'information à partir de plusieurs sources de données peu compliquées dans un travail autonome et sont capables d'adopter et de défendre une position sur une question donnée. Ces élèves peuvent travailler seuls sur des tâches précises et significatives. Ils sont capables d'accomplir des tâches plus complexes et de mieux comprendre seulement s'ils reçoivent de l'aide, telle que des explications supplémentaires de la part des enseignants, la consultation avec leurs pairs, ou du temps pour revoir un travail déjà vérifié. Ces élèves montrent un désir d'échanger des idées avec leurs pairs et d'accepter d'autres points de vue.

Standard d'excellence

Les élèves qui atteignent le *standard d'excellence* en Études sociales 30 reçoivent une note finale de 80 % ou plus. Les élèves qui atteignent ce standard font preuve de maturité et de profondeur dans leur compréhension et leur application du contenu des études sociales. Ils peuvent relier les concepts propres aux études sociales—internationalisme, entreprise publique et privée, pouvoir politique et économique et contrat social—à des événements historiques et contemporains dans le monde et comprendre certaines des complexités et des subtilités de la diplomatie, des questions constitutionnelles, la mondialisation des marchés ou les causes des guerres.

Ces élèves sont capables de faire un bilan et une évaluation critiques des diverses réponses ou solutions proposées à des problèmes. Ils peuvent définir les problèmes, soupeser les preuves et tirer des conclusions en jugeant le sérieux et la pertinence de l'information. En répondant à cette attente, ils montrent leur maîtrise des habiletés cognitives telles que l'évaluation du degré d'objectivité de l'information, l'identification des hypothèses sous-jacentes et les liens entre les concepts et les événements historiques.

Les élèves qui atteignent le *standard d'excellence* montrent une clarté de pensée et une profondeur d'analyse dans leur manière de s'exprimer. Cette analyse est mûrement réfléchie, souvent créatrice, renfermant le concret et l'abstrait. Ces élèves peuvent défendre et justifier des valeurs intellectuelles et personnelles, présenter et évaluer des arguments, et apprécier les points de vue d'autrui. Ils sont capables non seulement de faire preuve de confiance en eux-mêmes et d'autodiscipline dans la poursuite d'un but et de prouver qu'ils travaillent efficacement seuls, mais aussi d'interagir efficacement et de façon constructive avec autrui dans différentes circonstances.

DATE DE RETOUR

F255 O

University of Alberta Library
0 1620 0777 8580

Information Bulletin Études sociales 30 Bulletin d'information

Études sociales 30 Bulletin d'information